

STRATEGIES PARTICIPATIVES D' AMENAGEMENT DE BASSINS VERSANTSEXEMPLES DU BURKINA FASO ET DU NIGER

1- Les caractéristiques des climats sahélien et soudano-sahélien de l'Afrique de l'Ouest, une population en expansion encore attachée à une agriculture de type exploitation minière ont multiplié les effets de l'érosion, et inquiété, surtout depuis un demi-siècle les responsables de ces pays. A l'exemple des Etats-Unis ( Tennessee Valley ), puis du Maghreb, des programmes anti-érosifs ont été lancés depuis une quarantaine d'années, avec comme référence l'aménagement de bassin versant :

- au Burkina Faso, les 120 000 ha. du Yatenga , Projet GERES ( 1963-66)
- au Niger, Aménagement de l'Ader Doutchi Maggia : un plateau, 3 vallées couvrant au total 12000 Km<sup>2</sup>. ( 1965-72 )

Ces 2 opérations se sont soldées par des échecs à peu près complets

- pour le GERES, par suite d'une approche strictement technique, sans analyse suffisante des besoins et des possibilités de la population, sans aucune participation à l'élaboration et à la mise en place des opérations ;
  - pour l'Ader Doutchi, programme trop ambitieux, et bâti sur une mauvaise appréciation des possibilités et des contraintes de la participation des villageois : d'où conflit entre les impératifs techniques ( le bassin versant ) et les disponibilités de participation des exploitants, limitées aux champs mis en culture : la Conférence de TAMA a tranché en faveur des villageois - pas de financement pour l'aménagement global des bassins versants -.
- 2-

Pour la même raison, même évolution au Burkina Faso, où le FDR, puis le FEER se sont limités au traitement de portions de bassins versants de 30 à 80 hectares, sans correction des exutoires, ni intervention à l'amont.

3- Cependant, depuis une dizaine d'années, la conception d'aménagement des bassins versants regagne du terrain, à partir de divers facteurs :

- la lutte contre les érosions à partir des "koris" <sup>soued</sup> qui ravinent les champs et les assèchent par drainage ( Badeguicheri, travaux de réhabilitation de Roukouzoum, FED/CIEPAC 1986 ) ;
- l'utilisation des eaux collectées de l'amont, et leur répartition entre parcelles par des systèmes semi-perméables mis au point avec ou par les exploitants ( PAF , recherche-développement à ZIGA au Burkina... )

- la sécheresse a donné la priorité à l'aspect conservation de motivation reconnue clairement lors du Séminaire inter Etats Ouahigouya ( CIEPAC, IPD/AOS 1983 ); les exploitants ne cherchent plus à lutter contre l'érosion, mais à gérer l'eau de leur che et à utiliser les écoulements du bassin versant ;
- une nouvelle approche du problème par les Etats et les sources de financement : la généralisation des programmes de planification à la base ( lancé au Sénégal dès 1981, recyclage des CER par CIEPAC ) a débouché sur l'approche-terroir ( Bonfils 1987 ) incluant la gestion des eaux en particulier dans les régions frappées par la désertification.

Ainsi, au BURKINA, le Ministère du Plan s'est doté d'un programme national de Gestion des terroirs villageois ( PNGTV ); sur le terrain, à Kongou, le Projet aménagement des terroirs et conservation des ressources ( P. CORE ) expérimente dans le Plateau Central des méthodes de participation et de complémentarité avec un financement extérieur. Au NIGER, une approche un peu différente par la Société de Développement et ses divers niveaux d'intervention a des objectifs voisins. Sur le terrain, dans une zone où la pluviométrie annuelle varie de 100 à 400 mm, le Programme d'aménagement Nord Tahoua recherche avec les villageois, sédentaires ou non, une stratégie d'intervention au niveau des bassins versants ( Swissaid).

- 4- Les enjeux sont considérables à la fois pour les populations et pour les Etats : pour les populations, car dans les zones marginales où les ressources s'appauvrissent et disparaissent, l'aménagement des bassins versants et la gestion des terroirs sont une possibilité de survie; pour les Etats qui veulent conserver le potentiel économique de régions en voie de désertification et lutter contre l'exode rural.

Le problème doit être abordé de plusieurs côtés : aspect technique par le perfectionnement de solutions mises au point localement ( Cf. Rochette ), mais plus encore aspect stratégique : comment associer et aider les habitants confrontés à l'exploitation de ressources en diminution : comment leur laisser ou leur redonner l'initiative et la responsabilité de leurs actions ? comment apporter un financement important sans qu'il apparaisse comme un privilège accordé selon des critères obscurs pour les bénéficiaires ?

Les essais en cours - au Burkina, au Niger, et ailleurs - si s'ils sont à leurs débuts méritent d'être suivis, non seulement par les responsables politiques ou financiers, mais par les techniciens qui doivent adapter les programmes opérationnels aux stratégies élaborées.-

**RESEAU  
EROSION**



**Référence bibliographique Bulletin du RESEAU EROSION**

**Pour citer cet article / How to cite this article**

Martin, P. - Stratégies participatives d'aménagement de bassins versants : exemples du Burkina Faso et du Niger, pp. 114-115, Bulletin du RESEAU EROSION n° 11, 1991.

Contact Bulletin du RESEAU EROSION : [beep@ird.fr](mailto:beep@ird.fr)